

Numéro

2294

Québec, le 30 août 1967

PRESENT:

Le lieutenant-gouverneur en conseil

CONCERNANT l'acquisition du territoire de
la Seigneurie de Lotbinière.

ATTENDU QUE Edmond Joly de Lotbinière détient, à titre de seigneur et propriétaire, environ 41,000 acres de terrains boisés connus, pour une partie, comme Ferme du Platon, Ferme du Domaine, Ferme du Portage et pour l'autre partie, sous le nom de Seigneurie de Lotbinière, ces terrains compris dans les municipalités de Leclercville, Ste-Émmélie de Lotbinière, Ste-Croix de Lotbinière, St-Louis de Lotbinière, St-Edouard de Lotbinière, Val Alain, St-Janvier de Joly dans le district électoral de Lotbinière;

ATTENDU QUE la détention de ces terrains par Edmond Joly de Lotbinière constitue un obstacle sérieux au progrès agricole et industriel de cette région;

ATTENDU QU' il est urgent et nécessaire que le Gouvernement de la province acquière ces terrains pour faire disparaître l'obstacle sérieux au progrès agricole et industriel de cette région que leur détention actuelle constitue;

ATTENDU QU' il y a lieu d'appliquer la Loi concernant l'acquisition de certains territoires forestiers (15-16 Geo. VI, ch. 38, amendée par 4-5 Eliz. II, ch. 23; 8-9 Eliz. II, ch. 55; 9-10 Eliz. II, ch. 8, article 35 et 15-16 Eliz. II, ch. 38) et d'autoriser le ministre des terres et forêts à acquérir, de gré à gré, ou à défaut d'entente, par expropriation, les terrains mentionnés dans le préambule ci-dessus.

IL EST ORDONNE, en conséquence, sur la proposition du ministre des terres et forêts:

QUE le ministre des terres et forêts soit autorisé à acquérir, de gré à gré, ou à défaut d'entente, par expropriation, les terrains ci-dessus mentionnés, situés dans le district électoral de Lotbinière et détenus par Edmond Joly de Lotbinière, et de procéder à l'expropriation si nécessaire conformément à ladite loi 15-16 Geo. VI, ch. 38 et à ses amendements, lesdits terrains décrits comme suit:

A) Un certain terrain étant les lots 169, 170 et une partie non subdivisée du lot 192 du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Émmélie, division d'enregistrement de Lotbinière, et étant le lot 387, la partie non subdivisée des lots 294 et 388 du cadastre officiel de

copie à M. Gérard Charneau

7-9-67

cc: MM. Jean-Pierre Labrecque, i.f.,
Jean-Yves Morin, i.f.

la paroisse de St-Edouard, division d'enregistrement de Lotbinière, borné vers le nord par les lots 121 à 189 du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Emmélie et par une partie de la Grande Rivière du Chêne, vers le nord-est par les lots 294-14, 294-15, 386 et 388-1 du cadastre officiel de la Paroisse de St-Edouard, division d'enregistrement de Lotbinière et par la Seigneurie de Ste-Croix, vers le sud-est par les lots 1 à 103 du rang V des arpentages de 1920, 1927 et 1929, vers le sud-ouest par la Seigneurie de Deschailions, vers l'ouest par les lots 127 et 128 et vers le nord-ouest par les lots 272, 273, 275, 277, 278 à 288, 291-A, 266, 294-2 à 294-14, 265 et 388-1 à 388-55 du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Emmélie, division d'enregistrement de Lotbinière, contenant une superficie d'environ 40,000 acres.

B) Certains terrains étant

1- le lot 193 du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Croix, division d'enregistrement de Lotbinière;

2- le lot 56 du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Emmélie, division d'enregistrement de Lotbinière;

3- les lots 328 et 331 du cadastre officiel de la Paroisse de St-Edouard, division d'enregistrement de Lotbinière;

4- une partie du lot 17 acquis par la succession Edmond Joly en vertu d'un acte enregistré sous le numéro 55670 et contenant en superficie 15 arpents et 10 perches; le lot 5, distraction faite d'un jugement enregistré sous le numéro 83041, d'une cession enregistrée sous le numéro 69088 et d'une vente enregistrée sous le numéro 57471; le lot 35, distraction faite d'une vente enregistrée sous le numéro 87881; les lots 53, 56 et 93; le lot 95, distraction faite des ventes enregistrées sous les numéros 88058, 88717 et 88771; et les lots 96, 97, 98, 99, 100 et 101, lesdits lots font partie du cadastre officiel de la Paroisse de Ste-Emmélie (Village de Leclercville), division d'enregistrement de Lotbinière;

5- le lot 254, distraction faite d'une vente enregistrée sous le numéro 83183; le lot 228, distraction faite d'une vente enregistrée sous le numéro 87436; le lot 223, distraction faite des ventes enregistrées sous les numéros 87436 et 98755; les lots 466, 466a, 467, 471a et 601, lesdits lots faisant partie du cadastre officiel de la Paroisse de St-Louis, division d'enregistrement de Lotbinière;

L'ensemble des terrains énumérés en A et en B représen-

tent une superficie totale d'environ 41,000 acres.

Dans la présente description provisoire les superficies sont données en mesure anglaise.

Le tout tel que montré sur un plan préparé par monsieur Rodrigue Bilodeau, arpenteur-géomètre, en date du 23 août 1967.

Copie conforme

Le Greffier du Conseil exécutif

Jacques Poirier

41,000 640
284.0 64
26.00 64
21.60
100